



PRÉFET DE LA VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 18 novembre 2022

Ancien centre d'enfouissement de Senillé-Saint-Sauveur – Les services de l'État et le maire ont reçu l'association ASPECT

Dans le cadre du suivi de l'ancien centre d'enfouissement de Senillé-Saint-Sauveur, les services de l'État et le maire de Senillé-Saint-Sauveur ont reçu les membres de l'association ASPECT ce vendredi 18 novembre pour répondre à leurs inquiétudes.

Ce temps d'échanges avait pour objet l'information en matière de suivi de l'évolution des impacts de ce site sur l'environnement.

Le rapport d'activité 2021 transmis par Suez, exploitant, révèle une situation d'ensemble relativement stable. S'il est noté une concentration en chlorures au niveau de l'un des huit ouvrages de suivi de la nappe superficielle située au droit du site, l'État rappelle que l'ancien centre d'enfouissement ne se situe pas dans le même sous-bassin hydrogéologique que le captage d'eau potable en nappe libre de Coussay-les-Bois.

S'agissant des ouvrages privés pouvant avoir un usage sensible autour du site, le seul puits aujourd'hui identifié est situé en amont de l'ancienne décharge.

Par ailleurs, même si le site n'est plus autorisé à accueillir des déchets ménagers depuis mars 2013, il est toujours sous surveillance jusqu'en 2043 en lien avec les services de l'Ubd-DREAL qui supervisent les analyses régulières de la qualité des eaux de ruissellement et souterraines.

L'État continue de transmettre toutes les informations illustrant son engagement pour la protection des populations et de l'environnement.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la communication
interministérielle

Mél anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers